SAINT JOACHIM

JANVIER **2024** / N°32

Le magazine d'informations de la Ville de Saint-Joachim - **www.saint-joachim.fr**

AU CŒUR DE LA BRIÈRE

Saint-Joachim

Edito du Maire

L'année 2023 s'en est allée, laissant chacun d'entre nous avec ses souvenirs, ses réussites et ses difficultés.
Je commencerais cet édito en remerciant l'ensemble du personnel de la commune et de l'EHPAD pour l'énergie et le travail accompli quotidiennement dans leurs domaines de compétences, au service des habitants, des résidents, des associations, des commerçants et des artisans.

Le travail important qu'ils réalisent bien souvent en coulisse, hors de votre champ de vision et de vos regards, est régulièrement méconnu et totalement sous-estimé par la population. Pourtant sans eux, aucune action, aucune fonctionnalité, aucun projet, aucune intervention ne pourraient voir le jour dans notre commune.
Les élus ont eux aussi été fortement présents dans leurs domaines d'activités, cherchant le dynamisme et l'efficacité dans leurs décisions, travaillant ardemment pour l'intérêt général, dans un esprit constructif, avec la ferme volonté d'aller de l'avant et avec l'objectif de pérenniser la vitalité de notre commune.

Les projets avancent et se succèdent sur un rythme assez soutenu dans de nombreux domaines comme par exemple la restauration scolaire, la sécurité routière via la création d'aménagements doux, les infrastructures sportives, les aménagements urbains comme le lotissement de la matte, le soutien au commerce de proximité, l'amélioration des pistes cyclables, l'amélioration des bâtiments communaux, ...
Reste le difficile sujet des travaux de curage pour lequel nous nous battons afin d'obtenir les autorisations administratives complémentaires indispensables avant toute intervention d'entreprise. Des démarches et des rencontres sont engagées par la commune auprès de Monsieur le Sous-Préfet très attentif à nos difficultés, les services de l'Etat comme la DDTM44, le SBVB, le SDIS44 et la CARENE. Notre mobilisation et notre ténacité restent entières pour obtenir enfin les aides et autorisations primordiales et règlementaires pour des actions d'entretien à la hauteur des enjeux de notre territoire atypique mais exceptionnel.

Pour 2023 le montant prévisionnel des travaux d'investissement était d'un peu plus de 5 000 000€ d'Euros sur le budget principal, enveloppe considérable pour une commune de notre taille, surtout lorsqu'elle est totalement auto-financée, donc réalisée sans emprunt.

Parallèlement à ces dépenses, le budget Energie continue à équiper la commune de moyens de production aérovoltaïques et photovoltaïques, dans une démarche d'autonomie énergétique communale financée par emprunt, avec des recettes totalement assurées par la vente d'électricité et les économies d'énergies dégagées. Pour améliorer l'efficience de notre démarche énergétique, le projet de stockage d'énergie électrique/hydrogène est en cours de réalisation dans la zone sportive et permettra d'améliorer l'autoconsommation des bâtiments communaux. Pour 2023, c'était presque 740 000€ qui avait été inscrit en dépenses d'investissement pour ce budget Energie.
Le troisième budget concerne le développement du commerce de proximité sur la commune, via l'achat de foncier, la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments pour de nouvelles activités commerçantes. Ce budget dépassait les 1 800 000 de dépenses d'investissement prévisionnelles pour 2023, des dépenses totalement financées par les loyers de ces cellules commerciales.

Il nous faut absolument continuer à anticiper les difficultés par nos investissements, car faire ces choix stratégiques, c'est assurément dynamiser la commune et préparer son avenir. Je ne reviendrais pas sur les polémiques stériles et mensongères faites sur l'association foncière pastorale, sur le projet d'autoconsommation d'énergie photovoltaïque au bénéfice des habitants et sur l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs sur fédrun, des fakes news que certaines personnes se plaisent à alimenter. Chacun est libre d'aller chercher et vérifier les informations officielles pour se rassurer des rumeurs et des fausses informations. Travailler avec efficacité pour répondre aux enjeux de demain, telle est la vision des élus en charge de la gestion de Saint-Joachim.

Les visites de nombreuses collectivités extérieures à notre commune (Bretonnes, Alsaciennes, Parisiennes, Pays de la Loire, ...) laissent systématiquement un retour extrêmement positif de nos infrastructures communales et des commentaires envieux sur notre démarche énergétique lancée il y a maintenant 13 ans. Cela encourage bien évidemment les élus et les techniciens de la commune pour persévérer dans leurs actions.

L'ensemble de notre démarche communale ne peut cacher la montée de l'individualisme dans notre société, un individualisme qui sert de prétexte pour justifier certains comportements de plus en plus violents. Ne laissons pas les autres parler à notre place. La polémique systémique et outrancière bien souvent liée à de simples visions politiques opposées ou différentes, ne sert absolument pas l'intérêt collectif, au contraire, elle alimente indirectement les comportements de violences verbales ou physiques dont notre démocratie souffre tant aujourd'hui. Ne laissons pas uniquement les antis et contre tout s'exprimer, osons chacun affirmer notre satisfaction sur ce qui va bien et sur ce qui est positif autour de nous.

Je souhaitais également profiter de cet édito pour vous informer que la gendarmerie de Montoir de Bretagne, les élus et la police Municipale, travaillent conjointement pour lutter contre les comportements inacceptables liés aux rodéos urbains. Ces agissements irrespectueux du code de la route et irrespectueux de la tranquillité des habitants, doivent être sanctionnés et définitivement stoppés. Nous comptons sur la gendarmerie et la justice pour que ces agissements soient sévèrement condamnés afin que la quiétude puisse revenir sur nos îles.

Les élus et moi-même avons bien évidemment une pensée particulière envers tous ceux qui ont perdu un proche et indirectement une partie d'eux-mêmes ces derniers mois. Ils peuvent compter sur l'équipe municipale en ces moments difficiles. Sachez également que la commune reste mobilisée pour répondre à vos préoccupations et vos difficultés personnelles ou familiales.
L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite une belle et heureuse année, une année que nous espérons pleine d'espoir et de bonheur pour vous, vos familles et vos proches.

COMMERCES COMMUNICATION

Coté commerce, Brice Faure, photographe a pris possession du local commercial communal **au 112 rue Joliot Curie (ancien billard)** depuis le 1er janvier 2024. Photos d'identité, évènements, festivités....
Nous lui souhaitons la bienvenue.

La commune se dote d'un nouveau service
Afin de développer notre mission de service public, l'accueil de la Mairie s'est équipé d'un dispositif de recueils (DR) de passeports et de cartes d'identité à partir de février 2024.

Ce nouveau service répond à un besoin de proximité pour la population de Saint-Joachim et permet aussi de quadriller de manière plus cohérente le territoire de l'agglomération nazairienne.

Ce nouveau service de recueil a nécessité une réorganisation des bureaux en face de l'accueil de la Mairie. Ainsi le bureau du CCAS devient celui du DR (Dispositif de Recueil), celui de la Police Municipale devient celui du CCAS et du cimetière, ce qui permettra davantage de confidentialité.

La Police Municipale, a, quant à elle déménagé au pôle social au 50 rue Joliot Curie.

La possibilité de faire ou de renouveler sa carte d'identité ou son passeport sera fortement appréciée.
Pour mener à bien cette mission, la commune a recruté un nouvel agent, Céline GUÉRIN qui occupait le poste de référence des DR à la ville de Saint-Nazaire.

Le centre de secours de Saint Joachim / Saint-Malo de Guersac

Le Centre de Secours recrute des sapeurs-pompiers volontaires, pourquoi pas vous ? Venez nous rejoindre comme Léa en 2023 et bientôt Aurélie en 2024 !

Tous volontaires

Le centre de secours est attractif, vous propose des locaux, des moyens opérationnels, une formation initiale et continue qui vous permettra d'assurer les missions qui vous seront confiées dans la plus grande sérénité.
Nul besoin d'être un très grand sportif, nous avons besoin de tous, femmes, hommes, tous niveaux socioprofessionnels, que vous travaillez en journée normale, en horaire décalé.
Venez contribuez à rendre un service de proximité et de qualité à nos concitoyens, avec une attention particulière à tous ceux qui sont dans la détresse.
Si vous avez plus de 16 ans que vous habitez Saint-Joachim ou Saint-Malo de Guersac, que vous avez un casier B2 vierge, que vous voulez porter secours aux autres dans un esprit de professionnalisme, de cohésion, de camaraderie, venez nous rejoindre.
Prenez contact au **06 79 10 45 92** ou laurent.moreau@sdis44.fr

ACTIONS SOCIALES

Nous avons accompagné 10 résidents pour un pique-nique au Calvaire de Pontchâteau pour ensuite se rendre à la ferme pédagogique la Carav'Ane à Ste-Reine de Bretagne, très apprécié.
La balade en Brière a été un franc succès auprès de 7 résidents, c'était un beau moment de détente, des sourires et des souvenirs. Nous avons eu la chance d'entendre quelques chansons jouées à la clarinette.

En octobre nous avons été invités comme chaque année à participer à une journée sur le thème des îles avec plusieurs Ehpad à Saint-Brevin les Pins.

Un moment de rencontre et de partage, très apprécié par les résidents. Nous avons également avec l'organisme Labsport qui intervient au sein de l'établissement, participé à une rencontre sur le thème du Rugby, où nous avons remporté le prix du « plus bruyant Haka », un moment de rigolade et de fierté.

Cette année afin de faire participer un maximum de résidents, nous avons accueilli Hervé Olivaud responsable de la bibliothèque Louise Michel et Pauline Lucas, médiatrice numérique à la Carène, pour faire découvrir les casques de réalité virtuelle ainsi que le monde numérique. Plusieurs thèmes de film étaient à disposition, les résidents et le personnel ont eu l'occasion de voler, nager ou voyager.

Les activités intergénérationnelles se poursuivent notamment avec la rencontre de 21 enfants venus de la maison de l'enfance, un vrai partage et d'entraide pour les résidents, beaucoup de sourires partagés.

Le 11 juin, l'association Les Couleurs d'Elsa a eu un très beau succès pour le vide-greniers avec la participation des résidents.

L'Ehpad a fait l'acquisition d'un triporteur pour le plus grand plaisir des résidents, peut-être aurez-vous l'occasion de nous croiser dans les quartiers.

Pour cette fin d'année, les résidents et l'association les Couleurs d'Elsa, s'activent pour le marché de Noël qui a lieu le dimanche 10 décembre.

Service Seniors :

La fin d'année 2023 a permis la découverte des arts plastiques, du lycée hôtelier Sainte-Anne mais aussi de passer des moments conviviaux tout en apprenant en s'amusant avec Chauffe-Citron !
Deux voyages ont ponctué cette fin d'année. Le premier à Vannes avec la visite du musée de l'aéronautique puis de la visite du vieux Vannes en petit train. Pour notre dernier voyage, retour au Pouct'on sur le thème « Dîne d'un don ».
Nous nous sommes régalés !

Repas des Aînés :
Le traditionnel repas des Aînés a toujours eu autant de succès le 7 décembre dernier avec 167 repas. Le menu concocté par le traiteur a ravi les papilles. Victime de son succès, le repas n'a pas pu accueillir toutes les personnes désirant y participer.

Les personnes les plus âgés de l'assistance ont été honorés :Mme Angéline DESBOIS, 90 ans et M. Augustin MOYON, 87 ans.

La distribution des colis pour les personnes de 80 ans et plus et qui ne sont pas venues au repas, commencera en janvier.

Père Noël Vert :

Comme chaque année, la Municipalité a subventionné le spectacle du Père Noël Vert du Secours Populaire en partenariat avec ce dernier et la bibliothèque Louise Michel. La Compagnie Balagosse a fait danser petits et grands avec son Bal en Son. L'après-midi s'est clôturé avec un goûter, offert par la Municipalité, bien mérité.

Semaine Bleue :
Durant le mois d'octobre, deux animations ont été proposées dans le cadre de la Semaine Bleue :un thé dansant ainsi qu'une découverte d'un atelier de relaxation profonde.

Maison de santé :
La Maison de santé communale pluridisciplinaire de la rue Kergomard a été inaugurée officiellement vendredi 17 novembre par Raphaël Salaün, le maire, en présence de Marie anne Halgand, Anne-Marie Mahé, Natacha Pionneau, d'Andréa Porcher, conseillère régionale et de Christelle Chassé, conseillère départementale.
Les différents acteurs de santé et les élus ont apprécié la visite qui a suivi cette inauguration.
La construction juxtaposée de la pharmacie Besnard est un atout indéniable pour cette maison de santé.

CULTURE

La Scène du Marais au cœur du divertissement culturel et de belles découvertes en 2024.

Retenez bien ces dates de début d'année 2024 pour ne pas manquer ces soirées exceptionnelles et pour passer un formidable moment en famille ou entre amis !

- **Samedi 3 février :** La très réputée « Philharmonie des 2 Mondes » fondée et dirigée par Philippe Hui mettra à l'honneur les compositeurs Haydn, Mozart, Vivaldi.
- **Samedi 15 mars :** La troupe nantaise « Théâtre 100 Noms » présentera la pièce : « Un petit jeu sans conséquence », une comédie délicate et humaine.
- **Jeudi 28 mars :** Au programme de la soirée, un orchestre de jeunes musiciens polonais en séjour dans la région nazairienne.
- **Samedi 25 mai :** Le groupe vocal contemporain Eole Voce de Pornic nous fera découvrir son nouveau show musical 2024 ; 140 chanteurs et musiciens pour un répertoire de chansons françaises actuelles.

Une boîte à livres pour partager le goût de lire.

Qu'il soit passé entre toutes les mains, qu'il ait trôné sur une bibliothèque avant de se retrouver sous une épaisse poussière, tout ce qu'on peut souhaiter à un bon livre, c'est qu'il continue de circuler.
Synonyme de voyage, portes ouvertes sur le monde, pages blanches où naissent l'imaginaire, les émotions, les rêves d'enfant… Un livre c'est tout ça à la fois !
La municipalité a souhaité mettre cet objet fétiche au cœur de la ville et au cœur de la vie de chacun.
Ainsi une nouvelle boîte à livres a été installée place Julien Saulnier. Elle est l'œuvre d'Olivier Raynier, chaudronnier créateur qui l'a gentiment offerte à la municipalité. Tous nos remerciements à Monsieur Raynier pour ce geste généreux !
Cette boîte à livres est à disposition des habitants en accès libre.
Le principe est simple :« Déposez vos livres et servez-vous ! Partagez vos lectures et faites voyager les livres ! Découvrez les trésors qui s'y trouvent ! »
Tous les livres sont les bienvenus à condition qu'ils soient en bon état :romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, albums Jeunesse…
Les livres n'attendent que vous, adultes et enfants pour faire votre connaissance !
Faisons circuler nos coups de cœur pour le bonheur de toutes et tous !

L'actualité Du Projet Culturel de Territoire

Des écoles de la commune bénéficient de différents projets liés à l'axe « Education artistique et culturelle ». Sept classes des écoles Simone de Beauvoir et Sainte-Anne se sont inscrites dans ce programme.
Les plannings avec les compagnies et les intervenants professionnels sont actualisés. Plusieurs projets sont déjà lancés. Ils sont à dominantes variées : Art visuel, environnement, arts plastiques, musique, spectacle ornithologie…
Ce sont des activités diverses, des ateliers, des sorties, des découvertes, des expositions, des spectacles… Et l'occasion aussi pour les enfants de découvrir d'autres espaces culturels de la région nazairienne :Le Théâtre, Le Grand Café, Bain Public…
Un beau programme qui vient enrichir l'horizon des élèves !

Rétrospective en photos

Anthony Fraysse et ses musiciens en tournée 2023 à la Scène du Marais. « Ricardo même pas peur », un spectacle destiné au Jeune Public présenté par la Compagnie 1 2 3 4.
Du swing aux musiques du monde… Les fils Canouche ont emmené le public dans leur univers musical.
Le Festival Les MUSICA'les et de belles découvertes de groupes de « musique amateur ».
Lilou's Show et son spectacle pour une magnifique croisière en chansons, strass et paillettes…

En ce début d'année la bibliothèque met le cap vers le pays du soleil levant, le temps fort URAMADO, en partenariat avec les autres médiathèques de la CARENE nous propulsera dans la culture japonaise avec d'autres esprits de la nature.
Du coté des expositions, dès le 1er février, l'artiste Julie Stephen Chheng prendra possession de la bibliothèque avec un parcours ludique en réalité augmentée autour des tanukis qui permettra au public de se questionner sur nos différences, de façon poétique en créant une narration où le réel se mêlera à l'imaginaire.

En mars, ce sont les « Créatures » de Fanny Massebiau qui s'inviteront à la bibliothèque. Notre imaginaire collectif est peuplé de personnages étranges (djinns, esprits, yokaïs, totems…), l'artiste vous proposera de plonger dans son univers particulier en compagnie de ses créatures de papier qui prennent vie grâce à ceux qui les regardent.

Lors des petites vacances scolaires nous proposerons comme à l'accoutumée aux petites et aux grandes z'oreilles un rendez-vous autour des contes.

- **Jeudi 7 mars :**C'est la compagnie Mano and Co qui viendra enchanter les petites et grandes z'oreilles avec un spectacle pour les 0/3 ans le matin et les plus de 4 ans l'après-midi.
- **Vendredi 8 mars :**Pour les plus de 6 ans, la compagnie Les corbeaux dynamite viendra jouer son spectacle la Lara, déjà programmé à la Toussaint mais qui a dû être reporté.
- **Le jeudi 25 avril :**C'est la conteuse Nathalie Bondoux qui viendra présenter son spectacle « Même pas peur »
- **Samedi 30 mars :**à 14h30 à la bibliothèque. Ce spectacle est proposé dans le cadre du Projet Culturel de Territoire en partenariat avec le Conservatoire musique et danse de Saint-Nazaire.

Nous rappelons que toutes nos animations sont gratuites sur inscription.

La bibliothèque fait peau neuve…

La métamorphose de la bibliothèque initiée avec les designeuses de la table des matières et en partenariat avec la Bibliothèque Départementale prend peu à peu corps dans nos locaux. Du nouveau mobilier a été installé, une banquette et des poufs ont fait leur apparition dans l'espace jeunesse pour le plaisir des grands et des petits. Le coin adulte n'a pas non plus été oublié avec de nouvelles assises pour le petit salon situé à proximité des revues. Un autre espace détente, entre les rayonnages de mangas et des romans grands caractères, favorise une lecture intimiste apprécié par le public. Des paravents de différentes tailles, apportent une touche chaleureuse aux espaces tout en permettant l'aménagement d'espaces plus cosys propices à la détente et aux échanges.

Pour apporter davantage de convivialité, à partir de décembre des boissons chaudes seront à disposition des usagers sur tous les temps d'ouverture de la bibliothèque.

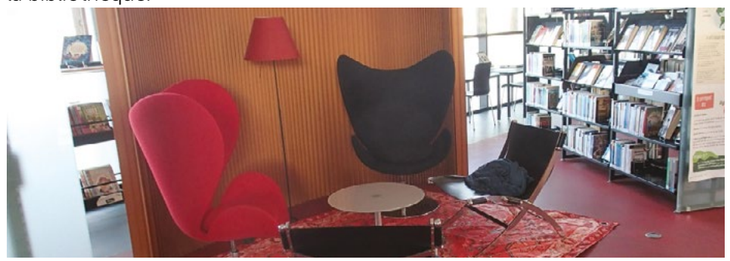
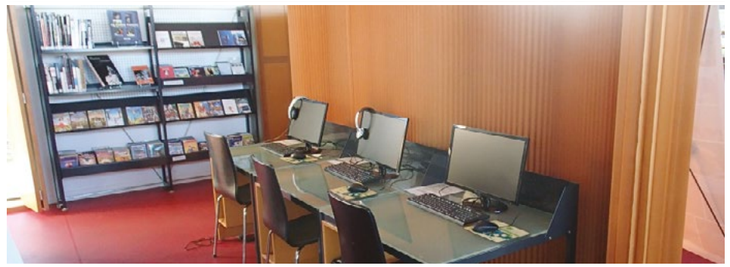

CARENE

Le chaume, contexte d'une mise en œuvre progressive :

Février 2020 (délibération CARENE pour l'instauration d'une aide accordée aux propriétaires de chaumières jusqu'à janvier 2022 c'est ce temps qu'il a fallu pour voir la première aide accordée.

Bilan des demandes d'aide de 2020 à ce jour :
40 sollicitations dont 24 pour notre commune
16 diagnostics réalisés dont 9 pour Saint-Joachim
8 dossiers accordés de 2020 à ce jour, dont 7 pour notre commune.
Les élus CARENE ont décidé d'une étape supplémentaire en gardant les principes fondateurs mais en optant pour des corrections pour gagner en lisibilité et en fluidité.
Le scénario retenu a opté pour un recentrage de nos aides sur les cas les plus urgents et fragile.
En résumé il faut tendre vers un taux de subvention de 50 % pour les dégradations prématurées.
Simulations de base calcul d'aide
--- augmentation des coûts unitaires
--- chaume 225 € le m² comparé à l'ardoise 115 € le m²
--- augmentation du coefficient pour l'aide à la dégradation prématurée à 50 % au lieu de 30 %
--- aide à l'entretien forfaitaire qui passerait de 1500 euros à 1600 euros.

CALCUL POUR UN MENAGE MODESTE (pondération de l'aide à 1,25)

Calcul d'origine			Scénario projeté	
désignation	montant aide	taux	montant aide	taux
dégradation prématurée intégrale à 15 ans de vie sur une toiture de 150 m2	10 647 €	32%	17 210 €	51%
dégradation prématurée partielle 50 M2 incluant l'aide à l'entretien	5 049 €	32%	7 337 €	60%
Aide patrimoniale seule	4 219 €	13%	5 156 €	15%

Tarification solidaire eau et assainissement

PROCESSUS :
- Réception par l'usager de sa facture annuelle REELLE
- Sollicitation de l'aide par l'usager auprès du CCAS de sa commune, accompagné des justificatifs suivants :
  1. FACTURE D'EAU REELLE DE L'ANNEE EN COURS (basée sur une consommation effective)
  2. UNE PIECE IDENTITE en cours de validité
  3. LA DERNIERE ATTESTATION DE PAIEMENT CAF (ou à défaut le dernier avis imposition ou de non-imposition sur le revenu)

Si l'un des justificatifs est manquant, le dossier sera considéré comme incomplet, il ne pourra pas être instruit et ne donnera pas droit à aucune aide.
Si le dossier est complet l'étude se fera sur place par l'agent du CCAS.
L'aide sera attribuée selon le barème suivant et plafonnée au montant de la facture réelle.

Ensuite, il y aura délivrance de l'attestation d'aide à l'usager reprenant le montant de l'aide attribuée par la CARENE et le montant restant à charge sur la facture auprès de la trésorerie.
La facture CARENE eau et assainissement est regroupée en une seule facture désormais.

Nombre de personnes	Personne seule ou en couple	Couple avec 1 enfant	2 à 3 enfants	4 enfants et plus
QF = < 350	80,00 €	120,00 €	160,00 €	200,00 €
350 < QF < 500	50,00 €	70,00 €	90,00 €	110,00 €

MARAIS ENVIRONNEMENT

Cheminements doux :

Dans le bulletin de juillet dernier nous vous présentions le nouveau tracé du circuit pédestre communal. Afin que son balisage et son entretien soient financés comme dans les communes voisines par l'agglo et le Département, ces instances doivent délibérer, en décembre pour la CARENE et au printemps pour le département. Ce parcours, entièrement sur les domaines public de la commune , traversera les seules gagneries de Ménac et Occanza empruntant le circuit du GRP « Tour de Brière »(photo). Le tronçon sous le moulin d'Aignac , un temps abandonné d'entretien, a été défriché par des bénévoles en 2022 et sérieusement requalifié cet automne par des agents communaux (photo) qui doivent encore rehausser un petit tronçon .
Le parcours empruntera le tracé de la piste piéton-cycliste du Pintré au Lony qui reliera au printemps la RD50 à la rue du Stade par l'ancienne voie ferrée .

Enfin, sans attendre la piste piétonne promise par la CARENE sur la chaussée du Millaud , nous avons souhaité développer les circulations douces sur la Chaussée des Martins en la passant en chaucidou sur l'emprise routière et en aménageant une bande piétonne latérale (photo C) . Les deux ponts seront en voie partagées avec la vitesse limitée à 20km/h avec priorité aux piétons et cyclistes. L'amélioration du cheminement au-delà des deux ponts est en réflexion.
Ces aménagements viendront compléter ceux ???, aux deux tiers réalisés entre le Pintré et le Lony , et permettront d'accéder plus facilement au bourg par tous les côtés , que cela soit à pied ou à vélo .

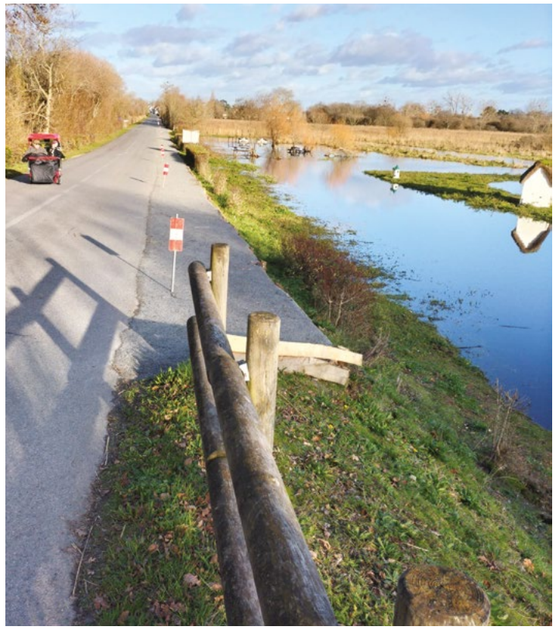

Travaux de marais

Mr le Sous-Préfet que nous avons reçu à Saint-Joachim le 19 septembre a pu constater avec nous le fort envasement de la curée « touristique » de Fédrun. Il nous a cependant confirmé que le SBVB était la seule entité à même de porter un programme de travaux de marais en vertu de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations). C'est donc par celui-ci que nous devons passer pour espérer améliorer l'entretien de nos canaux. Sans plus tarder, et pour préparer le prochain contrat (après 2025), nous allons cartographier les canaux envasés avec le SDIS, lequel a reconnu leur rôle coupe-feu pour les habitations mais aussi pour les routes et les ponts construits sur fagots et poteaux de bois. Chemins et gravières seront également recensés car nécessaires au passage des secours.
En 2024, c'est au tour de la curée de Mazin d'être curée par le SBVB et nous travaillons pour obtenir les financements et les autorisations pour du renforcement de berge et du curage à l'est de Fédrun.

ENFANCE JEUNESSE

Maison de l'enfance

Le deuxième semestre de l'année 2023 a été riche en projets.
En juin, une matinée « initiation au foot féminin et masculin » a été coorganisée par le Football Club de Brière et la Maison de l'enfance. Les éducateurs du club présents ce jour-là ont fait découvrir leur pratique de manière ludique. Les enfants licenciés du club étaient également présents favorisant la création de lien. Cette action devrait en amener d'autres avec le FCB et avec les autres associations sportives.
La Maison de l'enfance a accueilli au mois de juillet deux artistes du local artistique et culturel « La Volière » de Saint-Nazaire. Pendant cinq demies journées, les enfants ont pu non seulement découvrir le talent des artistes mais ont également été acteurs en s'initiant aux activités circassiennes (jonglage, équilibre, parcours de motricité). La semaine s'est ponctuée par une déambulation et une présentation de mini-numéros dans le bourg de Saint-Joachim. Plusieurs parents ont assisté à cette parade. Le défilé s'est terminé dans le parc du complexe des îles où l'artiste Camille JUDIC a proposé un numéro de voltige aérienne. Un portique de plusieurs mètres de haut a, d'ailleurs, spécialement été monté pour l'occasion.

Au cours des vacances de la Toussaint, douze enfants de 8 à 10 ans ont participé à un stage « vidéo-clip ». Audrey CERCLE et Ricardo GUINEE ont proposé aux enfants de créer un clip sur la chanson « Pour louper l'école » d'Aldebert. A la fois acteurs et réalisateurs, les enfants se sont montrés très investis. Ils ont présenté leur réalisation lors d'une soirée organisée le mardi 12 décembre 2023. Familles, parents, enfants et professionnels étaient présents. Un pot de convivialité a conclu la projection.

La Maison de l'enfance de Saint-Joachim est en lien étroit avec les structures enfance des autres communes. Cela permet aux enfants de découvrir de nouveaux lieux et également de créer de nouvelles amitiés avec leurs camarades. Les enfants de la commune ont été invités à une veillée (18h30-21h30) « Casino » au sein du centre de loisirs de la Chapelle des Marais. En octobre dernier, c'est une veillée « Zombie » qui

s'est déroulée à « l'île aux enfants ».
Le partenariat entre la Maison de l'enfance et l'EHPAD Elsa Triolet a repris. Le groupe des maternelles s'est déplacé à Brécun le mercredi 15 novembre pour un après-midi « kermesse ». Les enfants se sont amusés avec leurs ainés dans une ambiance conviviale avec le billard hollandais, le cornhole ou encore le chamboule-tout. Le 06 décembre, se fut au tour des résidents de l'EHPAD de venir rencontrer les enfants à la Maison de l'enfance : activités manuelles sur le thème de Noël sont au programme.
Le séjour neige 2024 est en cours de préparation. Seize enfants partiront du 02 au 09 mars à Campan dans les Hautes-Pyrénées. Ils découvriront pour la première fois les activités ski, chien de traineaux, raquettes et luge. Enfants et familles sont mis à contribution à travers différentes actions d'autofinancement.

Thomas FLAUX, animateur en provenance de région parisienne, a intégré l'équipe d'animation depuis septembre 2023. Il intervient sur les temps d'accueil périscolaire, sur la pause méridienne de Simone de Beauvoir, sur les mercredis et les vacances scolaires.
La Maison de l'enfance s'appuie, comme chaque année, sur de nombreux partenaires locaux que ce soient des commerçants, des associations ou des services municipaux. Ils sont essentiels dans la programmation que l'équipe d'animation adresse aux familles. Cela permet de dynamiser les animations, de proposer un contenu et une approche différente. Tous ces partenaires participent à enrichir le projet pédagogique de la structure et favorisent le transfert de connaissances et de compétences.

En 2023, le partage vert, La pierre chaude, La Ragondine, la Bibliothèque municipale sont autant de partenaires qui ont fait vivre la Maison de l'enfance. L'ensemble de l'équipe d'animation remercie chaleureusement tous ces intervenants et souhaite que 2024 soit aussi novateur en projets.

Espace jeunes

Après un été riche en activités, sorties et un séjour jeunesse dans les Alpes Mancelles, une nouvelle année scolaire a débuté ! L'espace jeune se nomme maintenant le « QG » et accueille une quinzaine d'enfants par jour.

Les adolescents s'investissent dans les événements locaux. Ils ont d'ailleurs tenu un stand de vente de nourriture lors de la fête de la musique 2023. Ils ont également participé à la mise en place d'un bal de fin d'année pour les 3èmes du collège René CHAR, fin juin à la salle des fêtes de la commune. Le succès a été total. Cette action doit être reconduite lors des prochaines années. Tout cela a permis d'aider au financement du séjour jeunesse estival.
De nouveaux projets vont être mis en place en 2023-2024 avec les associations et acteurs locaux (partage vert, EHPAD). L'objectif est aussi de poursuivre les partenariats existants avec le collège René Char, la bibliothèque municipale et les structures jeunesse des communes avoisinantes.
Des investissements ont été faits dans le local afin de l'équiper et d'avoir le matériel nécessaire pour répondre aux besoins et demandes des adolescents (canapé, BMX, Trottinettes freestyles, robot pâtissier, jeux de société, équipements sportifs...).
L'ambiance au sein de la structure est agréable, les jeunes se sont appropriés le lieu et viennent régulièrement. La fréquentation continue d'augmenter. Les enfants accueillis ont majoritairement entre 11 et 14 ans.

ENSEIGNEMENT

RESTAURANTS SCOLAIRE

Enfin notre deuxième restaurant scolaire a ouvert ses portes après les vacances de la toussaint, et la mise en sécurité de la cour d'Aignac et quelques réglages de dernière minute et rejoint ainsi celui de Saint anne.
Cela apporte un réel confort pour les enfants et moins de manutention pour les agents communaux.

LES ECOLES DE LA COMMUNE

AIGNAC

L'année prochaine commenceront les travaux de réhabilitation de la cour d'AIGNAC. Une grande partie sera réalisé par les services technique en concertation avec son directeur Mr Jossé.
Nous sommes en attente du devis de gros œuvre (Décapage d'une partie du sol) Ainsi ces travaux, de nouveaux jeux, des espaces plus ludiques et des zones d'ombrages verront le jour.

KERGOMARD

Les murs de la cour de l'école Kergomard vont ce vêtir d'une fresque, réalisée avec les enfants sous l'œil expert de notre artiste Ukrainienne, ELUSHA.
ELUSHA, artiste que les enfants connaissent bien car elle donne bénévolement de son temps a la maison de l'enfance.

SAINTE ANNE

De nombreux enseignants des écoles privés se sont réunis le 10 novembre 2023 pour organiser les OLYMPIADES 2024.
Plus de 1600 enfants y participeront sur la zone sportive et festive réservée pour le 24 MAI 2024.

SIMONE DE BEAUVOIR

L'aménagement de la cour de Simone de Beauvoir doit débuter durant la période vacances scolaires de l'été 2024.
Les enfants devraient retrouver a la rentrée de septembre un sol tout neuf, suivrons le SAS a vélos, les pares ballons, les peintures au sol. De nouveaux arbres seront plantés, une zone calme et une zone de jeux plus actifs verront le jour lors d'une seconde tranche de travaux.
Les plans ont été présenté aux enseignants et après leur demande de modifications ils ont été remis au maître d'œuvre. C'est un gros budget pour un beau projet collaboratif.

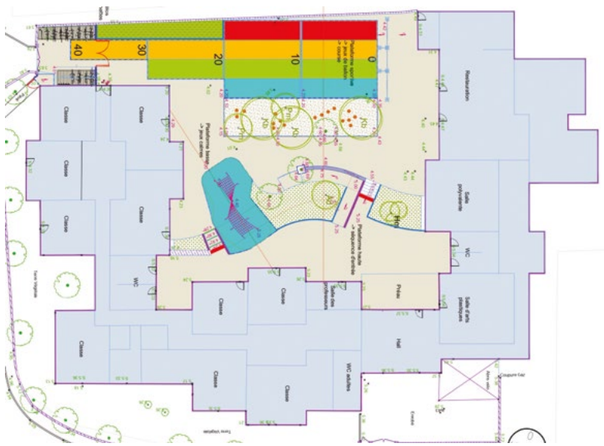

COLLEGE RENÉ CHAR

Un excellent partenariat c'est installé avec le proviseur Mr Duval et la commune de Saint-Joachim.
Le collège nous a fait rêver avec son magnifique spectacle Gospel à la salle des fêtes.
Une belle idée d'envoi de cartes postales à l'EHPAD a eu un effet magique après des résidents dont certains n'avaient plus de courrier depuis bien longtemps.....
Une soirée innovante a été organisée pour la remise du brevet du collège ou les élèves étaient fiers et impressionnés de se voir décerné le diplôme par Le Maire de la commune.
D'autres projets sont en cours.....

Quels sont les effectifs scolaires ?

Maternelle	Aignac	Pauline Kergomard	Sainte Anne	Primaire	Simone de Beauvoir	Sainte Anne	Collège	
Très petite section	0	3	2	CP	33	18	6ème	74
Petite section	8	18	17	CE1	28	15	5ème	53
Moyenne section	15	24	14	CE2	38	19	4ème	74
Grande section	14	20	7	CM1	37	12	3ème	74
				CM2	30	18		
Total	37	65	40	Total	166	82	Total	275

M.A.M (Maison d'Assistants Maternelle)

Le projet est plus que d'actualité en effet le nombre d'ASMAT est en baisse dans notre région et au niveau nationale il est donc urgent pour notre commune que ce projet se réalise.

LA MARE AUX TETARDS sera située à côté de l'école Simone de BEAUVOIR.
Nous avons hâte de la voir car les demandes de gardes deviennent de plus en plus urgentes.

INITIATION À LA PRATIQUE DU VELO

Les policiers municipaux de Saint-Joachim et de La Chapelle des Marais, avec le soutient d'Ewann et ont proposés une formation aux élèves de CM2.
Au menu de cette de cette formation : rappel des règles du code de la route, de conduite à vélo, et règles de sécurité.
A l'issue de cette journée, une attestation a été remise à chaque participants.
Une prochaine session est programmée pour le 3 et 4 octobre 2024.
Pour la sécurité de chacun, nous tenons à rappeler que les vélos doivent posséder un éclairage en état de fonctionnement. Nous conseillons également que les piétons et cycliste se signalent par le port d'un gilet jaune.

ACHATS

La commission enseignement a financé l'achat de vélos pour l'école d'Aignac, de grandes jardinières pour l'école Kergomard.
Et enfin une armoire PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour Simone de Beauvoir.
Qu'est-ce que Le PPMS : C'est un outil à mettre en place dans les établissements scolaires pour pouvoir réagir rapidement face à un évènement d'origine naturelle, technologique ou humaine et qui peut causer des dommages sur l'homme, ses biens et son environnement.

SPORT

Le boulodrome a ouvert ses portes la semaine 43. Ce bâtiment a été très attendu, il est à destination des associations et écoles.
Douze pistes homologuées équipent cet espace couvert, fermé et équipé de 4 portails coulissants. L'éclairage est à LEDs. Des bancs sont installés en périphérie pour accueillir le public.
Bientôt 2 modules viendront compléter l'intérieur avec le premier ayant pour destination, bureau et espace table de marque. Le second est dédié à un espace convivialité.
Les aménagements extérieurs sont à terminer.

Le club de pétanque a été le premier à investir et découvrir les lieux. Les lundis, mercredis et vendredis après-midi midi sont pour l'instant les moments de rencontre des adhérents du club. Il est envisagé d'augmenter les créneaux d'ouverture.
Les inscriptions sont en croissance. À ce jour 85 licenciés sont recensés pour l'association pétanque loisirs et les chiffres continuent de progresser.

Dernière-née des associations sportives :**une association de palets nommée «les Canards du Palet»** regroupant une vingtaine d'adhérents se retrouvent sur des créneaux en soirée les mardis et jeudis dans ce même boulodrome. À l'identique de la pétanque, les chiffres d'inscription sont en croissance.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Les deux associations utilisatrices s'entendent à dire que le projet est en adéquation avec le besoin attendu.

Le projet d'extension du gymnase de Brécun
Les travaux vont débuter début 2024 et dureront un an. Ils seront organisés pour qu'il y ait moins d'impact sur le fonctionnement actuel par les associations et collégiens.
Une salle de jeux de 260 m^2, vestiaires, sanitaires, salle de réunion, hall d'entrée, espace de convivialité vont être créés.
Ces espaces seront à destination des associations.

Ils viendront en renfort des autres salles communales qui affichent complet pour le planning d'occupation

Le collège pourra utiliser la salle de jeux attenante à l'espace actuel

Des équipements photovoltaïques et thermiques seront implantés sur la couverture du nouveau bâtiment pour le confort des utilisateurs et dans un souci d'économie d'énergie.

Façade entrée ouest

ÉTAT CIVIL

MARIAGES
depuis le 10/06/2023

10/06/2023 NÉAU Philippe, Patrick, Maurice
LE GAL Valérie, Muriel, Micheline

01/07/2023 MOREL Benjamin, Léon, Joseph, Jean-Michel
DANAIS Aurélie, Odile, Solange
15/07/2023 PERONNET Thibault, Jacques, Marcel
MINET-JORON Lisa, Julie, Violette, Joëlle

05/08/2023 DA LUZ David, José
BUSSEROLLES Aurélie, Jeanne
17/08/2023 RENOUX Philippe
BOURDONNAY Armelle, Fanny
26/08/2023 GRIMAUD Jérôme
ROUSSIÈRE Aurélie, Fernande, Denise, Thérèse

09/09/2023 GUILLAUME Michel, Claude, François, Marcel
RENAUD Mathilde, Annie-Claude, Catherine
23/09/2023 LE CLAIVE Vincent, Gilbert, Marie
CRÉNO Véronique, Michelle

02/12/2023 ALMEIDA PINHO Paulo, Fábio
MAGALHÃES VIEIRA Jéssica, Beatriz
02/12/2023 DE LEMOS MONTEIRO Armando, João
MAGALHÃES VIEIRA Márcia, Teresa

NAISSANCES
depuis le 25/05/2023

23/05/2023 BRÉHIN Abriel, Logann
24/05/2023 OLMOS Rose, Josette, Odette

03/06/2023 AOUSTIN Kyle, Quentin, Dimitri
07/06/2023 DUPIN Louka, Dominique, Jean-Vincent, Landry

01/07/2023 HFAYEDH Kayden
01/07/2023 MOYON Léana, Marie, Patricia
11/07/2023 MOREAU Mattéi

02/08/2023 BERGERONT Sandro, Antoine, Andréa
10/08/2023 MIQUEL Gaspard, Pierre, Tipaul
21/08/2023 MOREAU Lino, Johann

01/09/2023 GOMIS CARPENTIER Kaelyna, Marie, Cécile
10/09/2023 LECOURBE Lola, Eliane, Valérie

03/10/2023 COJEAN Mady
14/10/2023 FROLOFF Zoé, June
26/10/2023 LAFONT Charly, Amédée
31/10/2023 OUNISSI Nour

28/11/2023 GAUDIN AOUSTIN Ambre, Marie, Jeanine

DÉCÈS

23/05/2023 **LE BOURHIS veuve VINCE** Jeannine

03/06/2023 **MAHE** Joseph, Marcel
10/06/2023 **LEGUEN** Sandrine, Léone, Sylvie
12/06/2023 **RIOT veuve VAILLANT** Christiane, Marie, Renée, Antoinette
14/06/2023 **GUILLOU veuve HERNOT** Thérèse, Victorine, Jeanne, Louise
14/06/2023 **ROBERT veuve MOYON** Germaine, Marie, Thérèse
15/06/2023 **CORBILLE** Mariannick, Renée
19/06/2023 **PHILIPPE** Nathalie, Eulalie

03/07/2023 **LEROUX épouse SIMON** Marcelle, Anne, Marie, Pierrette, Henriette
09/07/2023 **ALVÈS** Evelyne, Marie, Agnès
20/07/2023 **LEFEUVRE** Jean, Alain, Joseph

04/08/2023 **MAHÉ veuve GUERIN** Colette
08/08/2023 **GILLET** Yann
13/08/2023 **LAPARRE épouse CORNIER** Claudette, Denise, Raymonde
14/08/2023 **WANTIER** Philippe, Emile
16/08/2023 **WICHER épouse BERNARD** Marie-Thérèse
21/08/2023 **FOURE épouse RICHARD** Annick
22/08/2023 **BOUCHAUD** Marc, Christophe, Bernard, François
31/08/2023 **BOUGANNE veuve CLÉMENT** Jeannine, Marie

13/09/2023 **BELLIOT** Bernadette, Marie, Thérèse
14/09/2023 **OLIVAUD** Joseph, Félix
15/09/2023 **MORAND veuve AUBLET** Georgette, Marie, Thérèse, Marguerite, Eugénie
15/09/2023 **MOYON** Maurice, Pierre, Jean-Baptiste
30/09/2023 **BOTZON épouse MÉHA** Odette, Marie

10/10/2023 **REMY** Karine, Sylvie, Madeleine
10/10/2023 **GUÉNO** Jean-Pierre, Alain
21/10/2023 **LEGAL veuve PÉZERON** Denise, Jeanny, Marie, Louise

09/11/2023 **DILHAN** Alexandre, Jean, Loui
06/12/2023 **LE GAOUYAT** Philippe

TRAVAUX

Maison de Santé

Pour l'inauguration de la Maison de Santé mi-novembre, l'aménagement du parking a pu être réalisé pour cette occasion.
Un marquage « Réservé » pour les professionnels de santé, des bancs, un ratelier vélos et un panneau indiquant la liste des professionnels ont également été réalisés.
De plus, le parking est dorénavant en zone bleu, le stationnement est limité à une heure, un marquage et un panneau a été récemment installé.

Travaux Pont de Chiloup

Début novembre, une entreprise est intervenue sur la voirie du Pont de Chiloup, la réfection de l'enrobé a eu lieu afin de supprimer les « dos d'ânes » qui s'étaient formés depuis plusieurs mois sur la chaussée du pont.

Aménagement du tronçon de la piste cyclable RD 50

Les travaux touchent à leur fin, la piste cyclable est praticable du rond-point du Pintré au carrefour de la Rue du Stade côté Occanza.
La traversée de la Route Départementale 50 vers la gagnerie d'Aignac est également réalisé avec un aménagement le long de cette gagnerie, il reste à réaliser le tronçon de l'ancienne voie ferrée.
La portion pour rejoindre le pont du Lony est également praticable pour les piétons et vélos.

Travaux lotissement de la Matte

Le quartier de la Matte a fait peau neuve récemment, tous les trottoirs et l'ensemble de la chaussée de la rue ont été repris par l'entreprise VIAUD MOTER pour un montant de 90 000 € .
Après les festivités de la fin d'année, les Services Techniques sont sur plusieurs fronts, entretien des espaces verts, nettoyage des réseaux d'eaux pluviales, reprise des accotements des voies, écoles....
Les Services Techniques de la Commune souhaitent une belle et heureuse année 2024 à l'ensemble des habitants.

URBANISME

La charte de coloration applicable sur notre commune

Lors de l'élaboration du PLUi, la commune a participé à la mise en place d'une charte de coloration afin de favoriser la qualité des façades des constructions neuves, des maisons de bourg et des maisons anciennes. Cette charte s'applique sur tout le territoire. L'ensemble de cette charte est consultable en mairie au service urbanisme, ou sur le site internet de la commune.

La rénovation plutôt harmonieuse d'une chaumière traditionnelle rue du Stade.

Les chaumières, bâtis hérités de notre histoire, témoignent à travers leur composition et leur implantation, d'une organisation sociale et d'un mode de vie séculaire étroitement lié au marais. Elles véhiculent également des savoir-faire et des techniques constructives adaptés aux spécificités de notre territoire et à ses ressources naturelles. De cette architecture locale simple et épurée Cette architecture locale simple et épuré contribue au charme et à l'authenticité de notre commune.

Autant de critères qui ont séduit ce jeune trentenaire originaire d'Aurillac, (Cantal), Benjamin Barrier en 2021 d'acheter cette chaumière en très mauvais état de la Rue du Stade. Pour le choix de Saint-Joachim « **Il n'y a pas eu de raison particulière mais des raisons personnelles** » coupe l'intéressé « **C'est surtout l'opportunité d'acheter une chaumière et pourquoi cette chaumière tant il y avait du travail pour la réhabiliter** » poursuit Benjamin Barrier en désignant son père, Michel, « **Un véritable bricoleur dans le sens noble du terme qui adore les chaumières et qui rêvait de réhabiliter une chaumière, là il avait l'occasion de faire d'une pierre deux coups** » qui a été vraiment l'élément déclencheur de cette belle aventure qui a vu les travaux démarrer en décembre 2022. Un père bricoleur, certes mais qui reste les pieds sur terre, « **L'aspect financier a vraiment scellé le projet et la frilosité des banques qui nous a poussé à entreprendre tous ces travaux car peu accepte l'auto construction** ».

Plusieurs étapes vont jalonner les travaux de cette chaumière : décloisonnement, dépose de la charpente et mise en place d'un nouveau plancher, piquage des murs ...

Même si aujourd'hui les regards de Benjamin et Pierre sont tournés vers la météo qui contrarie de nombreux travaux, le chantier de rénovation devrait se terminer l'été 2024.

100 m² habitables, 3 chambres à l'étage et tout le confort d'une maison moderne ! De quoi se donner du courage et de la motivation pour les mois à venir !

AVANT

APRÈS

VIE DE LA COMMUNE

Recensement de la population 2024

Recensement

Cette année, Saint-Joachim réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?
Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier ?
Contactez la commune au 02 40 88 42 31.

Une photographie des agents recenseurs sera diffusée dans la presse. Tous les agents recenseurs auront une carte spécifique. En cas de doute, n'hésitez pas à leur demander ou à contacter l'accueil.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir l**a population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population :**âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune :**plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

EXPRESSION GROUPE ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Le mandat des élus en question

Plus d'élus ? Un arrêté du préfet institue une «délégation spéciale» qui remplit les fonctions du conseil municipal.

69% des maires disent avoir déjà été victimes d'incivilités liées à l'exercice de leur fonction en 2023.

Conséquence : 1300 élus ont quitté leurs fonctions depuis 2020.

Les maires se sont réunis le lundi 20 novembre 2023 à PARIS à l'occasion du 105ème congrès dont la grande partie des débats sera consacrée aux violences dont ils font face.

En effet, d'après un sondage réalisé auprès de 6000 maires, 68,7% disent avoir été victimes d'incivilités dans le cadre de leurs fonctions, c'est 16 points de plus qu'en 2020. Ils sont 38,9% à avoir subi insultes ou injures, 40,9% des menaces verbales ou écrites, 27,2% des attaques sur les réseaux sociaux, 18,6% du harcèlement moral, 7,6% des atteintes à leurs biens personnels et 7,5% une agression ou des violences physiques. Ces dernières restent heureusement minoritaires.

Il en résulte que ce mandat a un impact négatif pour 31.4 % des maires et que les violences ne s'arrêtent pas aux élus, puisque 12% des maires reconnaissent que leur entourage familial a également subi les mêmes comportements violents.

Parmi les facteurs d'explication, l'on évoque un «sentiment d'impuissance» des maires, confrontés à la réalité de plus en plus complexe et chronophage de leur mission. Les maires invoquent aussi la «trop forte exigence des citoyens» et les difficultés à concilier exercice du mandat et vie personnelle ou professionnelle, mais les maires résistent à l'accumulation des crises, la forte pression des normes, le sentiment d'impuissance face à la complexité du montage des dossiers pour réaliser leur projet.

Saint-Joachim n'échappe pas à ces faits divers, puisque notre maire a dû subir un caillassage brutal et impitoyable de ses biens le dimanche 6 novembre. Cet acte est inqualifiable et d'une violence extrême en plus d'être anonyme. Courage, fuyons, quelle lâcheté.

Beaucoup de soutiens d'élus sont parvenus à notre maire pour témoigner d'une solidarité envers sa fonction et sa personne.

Ces actes gratuits sont condamnables mais qu'en est-il de la pression incessante de certains administrés qui colportent de fausses informations, qui accablent par une oppression individuelle ou collective, qui dénigrent de façon destructive les projets. On peut être en désaccord mais l'expression de notre divergence se doit être appropriée.

Tout ce qui précède peut s'apparenter à de la malveillance dirigée en vue de déstabiliser les élus. Soyons vigilants et positifs dans la différence d'opinion.

EXPRESSION GROUPE UNIS ET SOLIDAIRES À GAUCHE

Question de choix !

- À l'heure où les effets dévastateurs du dérèglement climatique se font sentir,
- à l'heure où les autorités commencent à comprendre qu'il faut cesser d'artificialiser les espaces naturels
- à l'heure où l'on constate l'absolue nécessité des services publics pour pallier les manques de l'Etat,
- à l'heure où notre République et notre Démocratie sont menacées par un pouvoir qui ne tient aucun compte des attentes des citoyens
- à l'heure où chaque briéronne et chaque briéron voient arriver la fin du mois avec angoisse en raison de la flambée des prix,

✓ la majorité municipale a décidé de poursuivre et même d'accélérer sa politique d'urbanisation à marche forcée.

✓ La majorité municipale a décidé de ne pas baisser les impôts locaux (comme l'ont décidé certaines communes) et profiter de cette augmentation pour financer le coûteux projet de centrale solaire du cimetière (sous prétexte de fournir de l'électricité gratuite financée par nos impôts) alors que l'augmentation des bases de 7,5% pèse lourdement sur le budget familial.

✓ La majorité municipale poursuit sa politique d'aménagement spectaculaire et coûteux (boulodrome, cimetière) sans aucune véritable consultation démocratique. Les projets de l'aménagement du cimetière et celui de l'Association Foncière Pastorale en sont l'exemple.

Il est évident que le projet d'AFP n'est qu'un avant-projet de la Carene devenue Saint-Nazaire agglo pour développer un tourisme de masse.

D'ailleurs ce changement de nom est significatif. Il démontre comment notre commune perd son identité, ses compétences au profit de Saint-Nazaire agglo, instance qui décide sans tenir compte de l'avis des habitants (ex : projet touristique de Fédrun à l'instar de Rozé : 50 000 touristes par an)

Pour notre part nous refusons que notre commune devienne la banlieue de Saint -Nazaire et que l'on décide à notre place.

Nous refusons que notre qualité de vie (voirie, écoles, bibliothèque, patrimoine, espaces verts), notre tranquillité, soient bradées pour des intérêts économiques.

Pour 2024 nous vous présentons nos vœux les meilleurs et vous assurons que nous continuerons à mener le combat pour défendre les vrais intérêts de nos concitoyens.

Rejoignez-nous .

Ensemble pour Saint-Joachim
ensemblesaintjoachim@gmail.com

RENSEIGNEMENTS UTILES

PHARMACIE BESNARD
22 rue Pauline Kergomard
Tél :02 40 88 53 11
Du lundi au vendredi
9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

NATUROPATHE
Quentin Rattez
Virginie Martin
Tél : 06.62.16.67.60
06.79.15.59.42

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme FELICE - Mme BEAUVAIS
34 rue Joliot Curie
Tél :02 40 00 92 73

ORTHOPHONISTE
Mme LEBAIL
Tél : 06 32 60 71 72

OSTÉOPATHE
Mme FOUERE Mathilde
Tél : 06 75 36 91 31

DIÉTÉTICIENNE
Mme Meignen Clarisse
Tél : 06.68.26.10.84

PÉDICURE PODOLOGUE
Mme MACE anne-Louise
Tél : 06 80 74 12 22

ERGOTHÉRAPEUTE
Mr Chotard Johnny
Tél : 07.62.60.45.06

PSYCHOLOGUE
Mme Lesassier Charline
Tél : 06 33 96 92 12

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Le Goff Amélie
Tél : 07 88 81 10 29

Services communaux

Mairie :64 rue Joliot Curie
Tél :02 40 88 42 31
Fax :02 40 88 40 33
Mail :commune@saint-joachim.fr
Site officiel :
www.saint-joachim.fr

Mairie Heures d'ouverture :
Lundi de 13h15 à 17h00
Mercredi et Vendredi de 09h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00
Mardi et Jeudi de 09h00 à 12h15
Samedi de 09h00 à 11h45

Services Techniques :
53, rue du Stade
Tél :02 40 91 65 38
Mail :ctm@saint-joachim.fr

Le cabinet médical

24 rue Pauline Kergomard
44720 Saint-Joachim
Tél :02.40.88.53.14
ou **plateforme Doctolib**

Le secrétariat médical est fermé tous les jours de :
12 H 00 à 14 H 00.

En dehors des heures d'ouverture du cabinet médical appelez le **15**.

Si vous ne pouvez pas obtenir le 15, appelez SOS Médecins au **08 26 46 44 44** ou **36 24**.

Association Centre de Santé Infirmiers

Secteur Brière
24c Rue Pauline Kergomard et
114 rue Joliot Curie
44720 Saint-Joachim
Tél :02 40 88 43 02
Fax : 02 40 88 01 89

Permanence sur RDV de 7h à 10h puis de 10h15 à 12h30
Les soins à domicile sont assurés du lundi au dimanche jour fériés inclus.

LUNDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
MARDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
MERCREDI
8h30– 12h30
JEUDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
VENDREDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00

Association Infirmière et santé

10 rue Laennec
44720 Saint-Joachim
Tél :02 51 16 25 08
Mail : asso.infirmiere.sante@gmail.com

Permanence de 7h à12h du lundi au vendredi.
Les soins à domicile assurés du lundi au dimanche.

SOS Médecins :

08 26 46 44 44 ou 36 24

Pharmacies de garde :

32 37

Centre Hospitalier Saint-Nazaire :

02.72.27.80.00

Rédaction : Mairie de Saint-Joachim
Directeur de publication : Mairie de Saint-Joachim
Conception et impression : La Nouvelle Imprimerie - Guérande - RCS ST NAZAIRE B 424 925 284 00015
Imprimé avec des encres végétales IMPRIM'VERT®
Ne pas jeter sur la voie publique